



DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un emprunt vert - gestion durable de l'eau et de l'assainissement auprès de la Banque postale (LBP) d'un montant de 3 000 000 euros pour le financement 2022 des investissements du budget de l'assainissement

1 DOCUMENT - Publié le 9 Décembre 2022



DEC_FIN_23616_EMPRUNT_VERT_3000000_GESTION_DURABLE_EAU_ASSAINISSEMENT_BANQUE_POSTALE.pdf
(.pdf, 106,4 Ko)

 TÉLÉCHARGER